



 *Prescrire*

Les formations 2017-2018

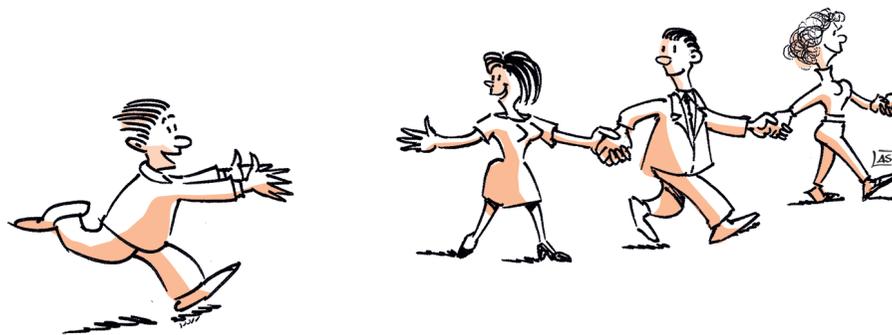
Prescrire, pôle pluriprofessionnel de référence

L'Association Mieux Prescrire, qui édite la revue *Prescrire* et toutes les Productions Prescrire, est une association de formation permanente à but non lucratif.

Son objectif est d'« **œuvrer, en toute indépendance, pour des soins de qualité, dans l'intérêt premier des patients...** » (article 1 des statuts).

L'équipe Prescrire vise notamment à garantir aux professionnels de santé qu'ils puissent s'appuyer sur une information fiable, indépendante, comparative, adaptée aux besoins.

Prescrire est entièrement financée par les abonnés (28 000 abonnés) et les participants aux programmes de formation. Ni publicité ni subvention, ni sponsor ni actionnaire dans ce financement. Sur le site internet www.prescrire.org, les bilans annuels des finances de *Prescrire* sont accessibles à tous.



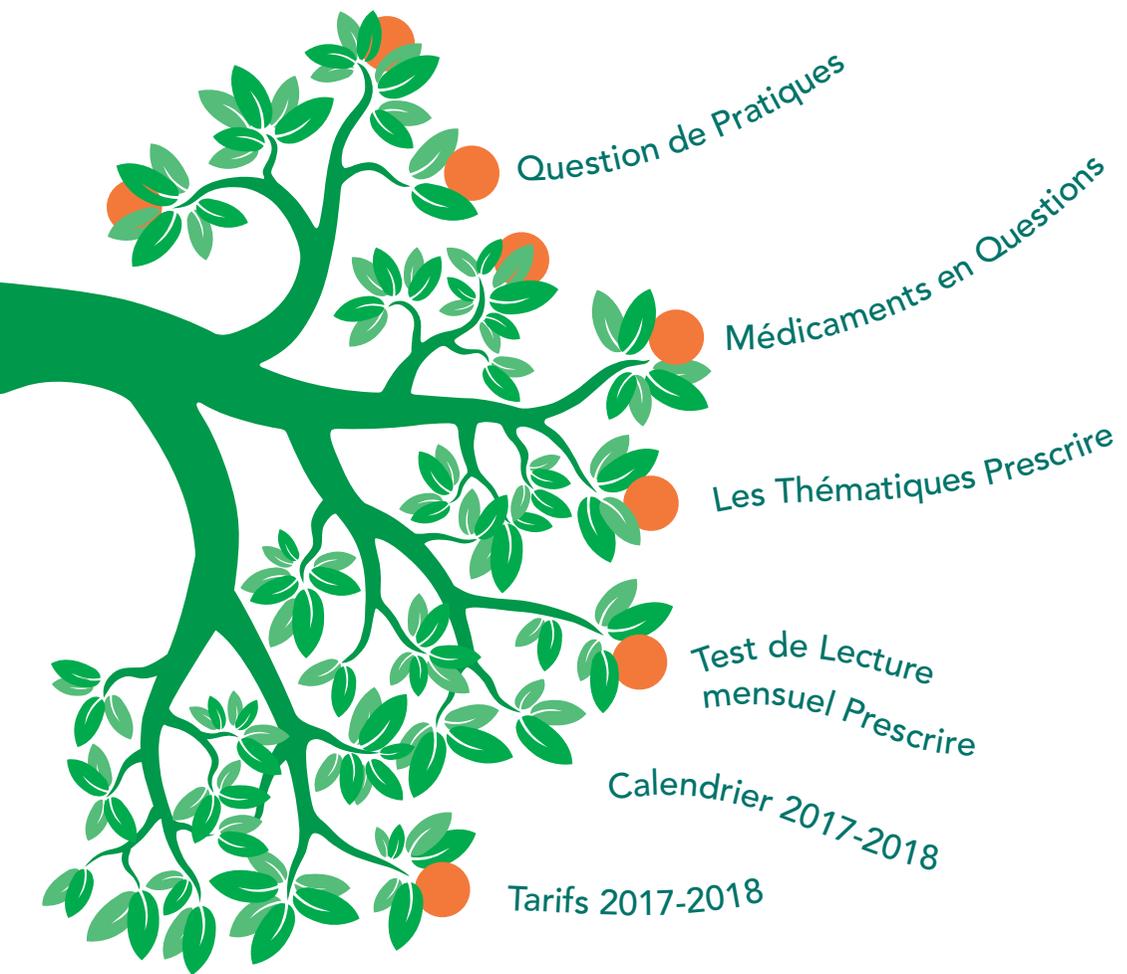
Au cœur de l'activité de l'équipe Prescrire, la mise au point de synthèses des données de l'évaluation clinique nécessite un savoir-faire particulier. Les rédacteurs de *Prescrire*, au nombre d'une centaine, sont en grande majorité des professionnels de santé, le plus souvent en activité (médecins, pharmaciens, infirmiers, chirurgiens-dentistes, etc.). Tous sont longuement formés à l'élaboration de synthèses méthodiques et à l'utilisation des niveaux de preuves.

La mise au point des contenus édités par *Prescrire* nécessite une capacité documentaire puissante. La revue *Prescrire* possède son centre de documentation autonome ; elle y consacre chaque année plus de 500 000 €.

Ce travail d'équipe se traduit par la signature collective "©Prescrire". Une signature au service des soins de qualité, pour le plus grand bénéfice des patients.



Tous les rédacteurs s'engagent à l'absence totale de conflit d'intérêts.



FORMATIONS

Prescrire propose aussi des programmes de perfectionnement des connaissances et d'amélioration des pratiques fondés sur des données solides collectées, analysées et synthétisées en toute indépendance.

 **J'avoue que faire Question de Pratiques nous aide beaucoup à nous remettre en question et à réfléchir sur le quotidien. C'est très bien !** 

Dates-clés

Inscription :
de novembre à février

Session :
1 session par an, de mars à octobre

Tous les mois :
La Lettre du programme par courriel



Question de Pratiques

Programme associant médecins, pharmaciens et infirmiers, *Question de Pratiques* conjugue analyse individuelle de la pratique, recours à des critères de qualité solides et partage d'expériences.

Exemples de thèmes traités :

anticoagulant oral, hypertension artérielle, diabète de type 2, BPCO, contraception, douleurs chroniques, etc.

Observer sa pratique

Vous recueillez les données relatives à l'observation de votre pratique pour 3 patients, selon les critères de qualité proposés par *Prescrire*.

Approfondir ses connaissances

Grâce au Dossier documentaire constitué de synthèses méthodiques de *Prescrire*, vous comparez votre pratique à un référentiel solide, puis vous répondez au questionnaire.

Revenir sur sa pratique

Vous examinez de nouveau votre pratique pour 3 patients, selon les mêmes critères de qualité.

L'Atelier : Forum en ligne dédié pour échanger sur l'analyse de vos pratiques, tout au long de la session. Ensemble, vous partagez vos expériences et réfléchissez à des pistes d'amélioration.

Validation

- ▼ le titre millésimé "Lauréat de Question de Pratiques"
- ▼ une attestation de formation équivalente à 21 heures de formation
- ▼ publication de la liste des "Lauréats de Question de Pratiques" sur le site www.prescrire.org

Compatible
DPC

Réservé aux abonnés

Médicaments en Questions

Face à des troubles de santé survenant chez un patient, il est souvent délicat d'en déterminer la cause. Votre pratique professionnelle vous laisse aussi peu de temps ou de recul pour chercher parmi l'ensemble des causes, les éléments qui orientent vers le médicament. *Médicaments en Questions* vous apporte une aide et une facilitation à vite intégrer la dimension " et si c'était à cause d'un médicament ? ". Les activités pédagogiques en ligne du programme vous permettent de mieux prendre en compte les effets nocifs des médicaments, et à mieux y faire face : **vous gagnez du temps au quotidien.**

Analyser votre pratique professionnelle

La démarche réflexive est initiée par une auto-évaluation de votre pratique. Au moyen de formulaires en ligne, vous faites le point sur :

- des troubles observés chez des patients, et peut-être liés à un médicament ;
- des situations de patients exposés à certains médicaments qu'il est préférable d'écarter des soins.

Actualiser et approfondir vos connaissances

La lecture régulière des numéros de *Prescrire* et la participation au *Test de Lecture* vous permettent d'actualiser et d'approfondir les connaissances à intégrer à votre pratique.

Échanger avec d'autres professionnels de santé

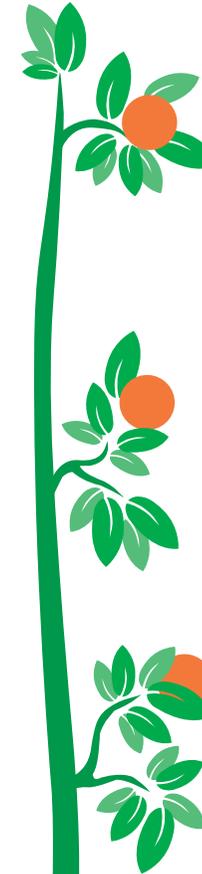
Grâce à l'Atelier - forum en ligne, vous participez aux réflexions avec les autres participants, soignants de diverses professions de santé. Vos regards croisés favorisent l'analyse et la prise de recul.

Notifier des effets nocifs au système public de pharmacovigilance

Vous contribuez à une meilleure connaissance collective des médicaments et à des soins plus sûrs.

Validation

- ▾ les titres millésimés "Lauréat de Médicaments en Questions" et "Lecteur Émérite de Prescrire"
- ▾ une attestation de formation équivalente à 49 heures de formation (*Test* inclus)
- ▾ publication de la liste des "Lauréats" et des "Lecteurs Émérites" sur le site www.prescrire.org



Grâce à cette formation, j'ai été amené [...] à repérer tous mes patients qui prenaient des "médicaments à écarter".

Dates-clés

Inscription :
de juin à mi-octobre

Session :
1 session par an, de novembre à octobre de l'année suivante

Tous les mois :
La Lettre du programme par courriel

Réservé aux abonnés

 **Tout va bien, et je repars pour un an [...]. Je n'ai qu'à vous encourager à continuer ainsi et à nous aider dans nos décisions quotidiennes.** 

Dates-clés

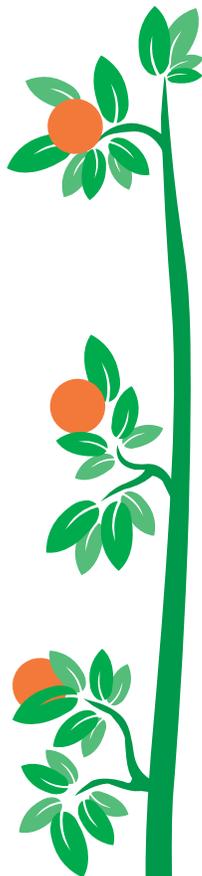
Inscription :
toute l'année

Sessions :
3 sessions de 4 mois par an

Périodicité :
janvier-avril, mai-août, septembre-décembre

Publication de la liste des Lauréats : mars

Réservé aux abonnés



Les Thématiques Prescrire

Thème après thème, le programme *Les Thématiques Prescrire* vous permet de mémoriser, de façon méthodique et efficace, les données pour des soins de qualité.

Les principes pédagogiques du programme sont fondés sur :

- la lecture et la mémorisation des informations contenues dans le support documentaire ;
- la vérification de l'acquisition des connaissances avec le questionnaire en ligne.

Complémentaire de la revue, ce programme de formation permanente renforce votre démarche individuelle de perfectionnement des connaissances sur un thème précis : vous allez à l'essentiel.

Exemples de thèmes traités : santé et travail ; femmes enceintes ; rein et troubles urinaires ; troubles psychiques ; périnatalité ; dermatologie ; etc.

Le support documentaire

Les textes présentés sont issus du fonds documentaire Prescrire. Ils ont été

sélectionnés pour la pertinence de leur contenu scientifique, tout en prenant en compte l'évolution des connaissances sur le thème concerné.

Le questionnaire en ligne

Composé de 80 questions, le questionnaire vous aide à mémoriser les données essentielles contenues dans le support. Cette démarche vous incite à adopter une lecture active, soutenue et non sélective.

Devenir Lauréat des Thématiques

Chaque questionnaire est constitué de 80 questions. 1 point est attribué pour chaque réponse juste. Si vous obtenez un total égal ou supérieur à 64 points, la session est validée. Valider 3 sessions consécutives vous permet d'obtenir le titre millésimé de "Lauréat des Thématiques Prescrire".

Validation

- ▼ le titre millésimé "Lauréat des Thématiques Prescrire"
- ▼ une Attestation équivalente à 7 heures de formation
- ▼ publication de la liste des "Lauréats des Thématiques Prescrire" sur le site www.prescrire.org

Test de Lecture mensuel Prescrire

La lecture régulière de *Prescrire* permet d'actualiser et de perfectionner vos connaissances.

Le *Test de Lecture* vous aide à renforcer la mémorisation des informations importantes de la revue.

Méthode éprouvée depuis près de 30 ans, le *Test de Lecture* vous permet :

- de bénéficier de la mise en évidence de nombreuses informations utiles au renforcement de vos connaissances ;
- de mieux les mémoriser grâce à une lecture active ;
- d'intégrer une démarche d'auto-évaluation de ce que vous avez retenu.

Programme permanent, vous participez au *Test* en ligne sur le portail des Formations <http://formations.prescrire.org>.

Chaque session annuelle comporte 11 questionnaires mensuels constitués de dix groupes de questions, qui portent sur le numéro de la revue publié deux mois auparavant.

Vous disposez d'un délai maximum de 2 mois pour répondre à chaque questionnaire.

Vous disposez d'un espace personnalisé pour répondre aux questionnaires mensuels, sauvegarder les réponses en mode "brouillon", consulter les corrigés avec les liens vers les textes-sources. Vous recevez les alertes par courriel pour ne manquer aucune date importante.

Devenir Lecteur Émérite de Prescrire

Répondre aux 11 questionnaires mensuels dans les délais impartis et obtenir 176 points sur les 220 possibles sont les conditions pour devenir "Lecteur Émérite de Prescrire" pour une année.

Validation

- ▾ le titre millésimé "Lecteur Émérite de Prescrire"
- ▾ un diplôme millésimé "Lecteur Émérite de Prescrire"
- ▾ une Attestation équivalente à 40 heures de formation
- ▾ publication de la liste des "Lecteurs Émérites" sur le site www.prescrire.org



 **Je fais le Test de Lecture mensuel, ce qui rend la lecture plus "systématique" [...]. Merci de l'énorme travail qui nous permet de "PRESCRIRE" plus sereinement.** 

Dates-clés

Inscription :
de juin à mi-décembre

Session : 1 session par an

Publication du 1^{er} questionnaire :
novembre, portant sur le numéro de septembre

Publication de la promotion Lecteurs Émérites de Prescrire : janvier

Réservé aux abonnés

Calendrier des Formations Prescrire

Question de Pratiques

2017						
septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars
Période d'inscriptions		1		28		
Session						

Médicaments en Questions

2017						
septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars
Période d'inscriptions		15				
Session						

Les Thématiques Prescrire

2017						
septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars
Période d'inscriptions				Inscriptions à la session janvier-avril		Inscriptions à la session mai-août
Session						

Le Test de Lecture mensuel Prescrire

2017						
septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars
Période d'inscriptions			15			
Session						

2018

avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre

2018

avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
		1				15		

2018

avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
	Inscriptions à la session septembre-décembre				Inscriptions à la session janvier-avril			

2018

avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
		1						15

Tarifs des Formations Prescrire

Réservées aux abonnés à Prescrire. Valable jusqu'au 31 août 2018. Tarif TTC. Le paiement par un tiers industriel n'est pas accepté.

Question de Pratiques

Normal
Pharmaciens adjoints ; infirmiers ; sages-femmes

Paiement par prélèvement annuel (*)	Paiement par carte bancaire, chèque ou virement
425 €	455 €
325 €	355 €

Médicaments en Questions

Normal
Pharmaciens adjoints ; infirmiers ; sages-femmes

Paiement par prélèvement annuel (*)	Paiement par carte bancaire, chèque ou virement
255 €	285 €
220 €	250 €

Les Thématiques Prescrire

Normal
Pharmaciens adjoints ; infirmiers ; sages-femmes et retraités
Étudiants ⁽¹⁾

Paiement par prélèvement annuel (*)	Paiement par carte bancaire, chèque ou virement
275 €	305 €
245 €	275 €
192 €	222 €

Test de Lecture mensuel Prescrire

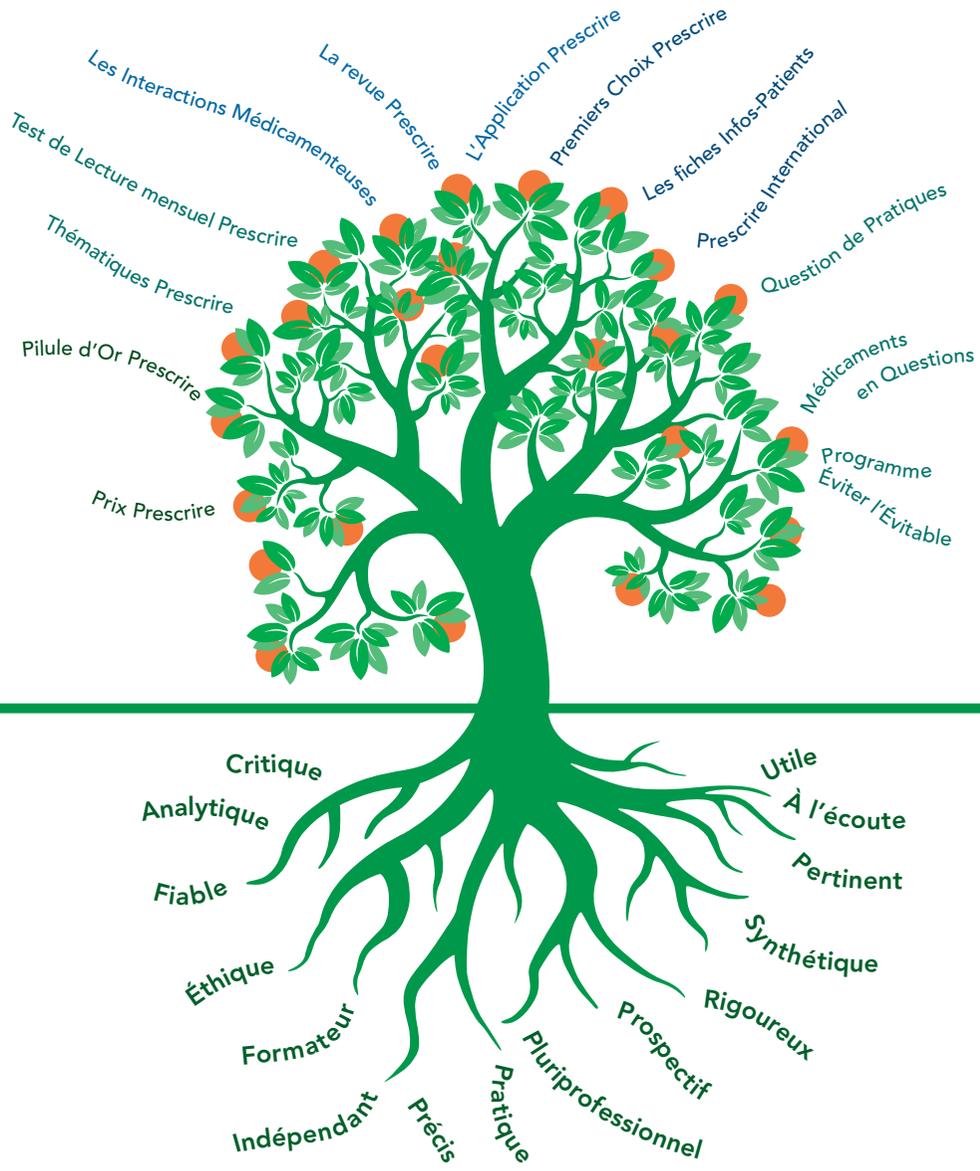
Normal
Pharmaciens adjoints ; infirmiers ; sages-femmes et retraités
Étudiants ⁽¹⁾

Paiement par prélèvement, carte bancaire, chèque ou virement
62 €
50 €
Inclus dans l'abonnement à Prescrire

(1) Étudiants ; internes (ou faisant fonction d'internes). **Merci de joindre une copie de la carte d'étudiant (obligatoire).**

(*) Une économie de 30 € s'applique en cas de choix de paiement par prélèvement annuel.

Le paiement par prélèvement est ouvert aux titulaires d'un compte bancaire situé dans l'Union Européenne, la Suisse ou un autre pays de la zone SEPA.



Financée
à 100 %
par les
abonnés



83 boulevard Voltaire | 75558 PARIS CEDEX 11 | FRANCE

Tél. +33 (0)1 49 23 72 80 | Fax +33 (0)1 49 23 76 48

www.prescrire.org | contact@prescrire.org